

Budget 2025 : un plan d'austérité qui ne dit pas son nom !

Le projet de loi de finances 2025 présenté en Conseil des ministres confirme un effort budgétaire inédit de 60 Mds.

Les plafonds de dépenses élaborés par le gouvernement démissionnaire ont été repris en arguant qu'en l'absence de mesures de redressement, le déficit budgétaire serait de l'ordre de 7% en 2025. L'objectif affiché est de réduire le déficit à 5% dès 2025 et de mettre en place une nouvelle trajectoire budgétaire afin d'éviter la procédure pour déficit excessif engagée par l'UE et de rassurer les marchés financiers.

Plus des deux tiers de l'effort portent sur les dépenses publiques soit 40 milliards d'euros en tenant compte de l'inflation : moins 20 milliards d'euros sur les dépenses de l'Etat, moins 1 milliard pour les opérateurs, moins 15 milliards d'euros pour la Sécurité sociale et moins 5 milliards d'euros pour les collectivités locales.

C'est un véritable coup de massue qui se prépare pour les services publics. Dans le détail, ce budget acte plus de 2000 suppressions nettes d'emplois dans la fonction publique d'Etat et chez les opérateurs sur des missions essentielles comme l'enseignement (- 2030), la lutte contre la fraude fiscale (-500), l'agriculture (-101), le travail et l'emploi (-973). FO rappelle que la Fonction Publique compte déjà de nombreux postes vacants et souffre d'un manque d'attractivité lié à des pertes de pouvoir d'achat conséquentes depuis plus de vingt ans dues au gel du point d'indice et à l'absence d'indexation des salaires sur l'inflation !

Sur le volet recettes, le gouvernement annonce des mesures « exceptionnelles et limitées » quand la réduction des dépenses est bien évidemment pérenne ! Les choix demeurent bien dérisoires eu égard aux 76 Mds de baisses d'impôts actées depuis 2017 ayant conduit à cette dérive budgétaire ! Ainsi, une surtaxe d'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises au chiffre d'affaires de plus de 1 milliard et une contribution exceptionnelle sur les particuliers les plus aisés sont illusoire compte tenu de la mobilité des bases taxables et des stratégies d'optimisation fiscale. En revanche, toujours rien sur les niches fiscales les plus importantes comme le CIR, les impôts sur le patrimoine des plus aisés ou une taxation des revenus financiers !

Pourtant, FO n'a cessé de rappeler que les politiques de soutien aux entreprises sans conditionnalité et les allègements fiscaux vers les ménages les plus aisés menées depuis sept ans n'ont permis ni de redresser les finances publiques ni de relancer la croissance économique ou l'investissement. Ce bilan est soigneusement occulté par une rhétorique anxieuse autour du déficit.

Quoi qu'il en soit, cette cure d'austérité risque de plonger l'économie dans la stagnation voire la récession avec en ligne de mire des pertes de pouvoir d'achat immédiates pour tous les retraités et les consommateurs avec l'augmentation conséquente de la taxe sur l'électricité (TICFE).

Paris, le 15 octobre 2024

Contact :

Hélène FAUVEL
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [hfaudel](mailto:hfaudel@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:hfaudel@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.84.45